

L'ÉNERGIE EN DEUX-SÈVRES

L'HISTOIRE SINGULIÈRE DU SIÉDS
DEPUIS 1923



SOMMAIRE

p. 5	AVANT-PROPOS	Roland Motard , président du SIEDS
p. 7	PRÉFACE	Philippe Mouiller , sénateur des Deux-Sèvres
p. 8	PARTIE 1	ÉLECTRIFIER LES CAMPAGNES : UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (1923-1945)
p. 34	PARTIE 2	PARACHEVER L'ÉLECTRIFICATION RURALE ET MODERNISER LES RÉSEAUX (1946-1974)
p. 56	PARTIE 3	INVESTIR TOUJOURS ET ADAPTER LES STRUCTURES (1975-1995)
p. 74	PARTIE 4	LE GROUPE SIEDS SE STRUCTURE POUR PORTER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (1996-2023)



AVANT-PROPOS

Roland Motard, président du SIEDS

À notre époque très connectée, l'électricité fait partie intégrante de notre vie de tous les jours. Imaginerions-nous un instant vivre sans elle ? À l'instar du téléphone, elle est d'une utilité indiscutable pour les activités quotidiennes de chacun, particuliers, entreprises et collectivités. Allumer la lumière est un acte tellement banal qu'il faut faire un effort de réflexion pour se rappeler toutes les étapes qui ont été nécessaires pour que cela soit possible.

Dans l'histoire contemporaine, l'arrivée de l'électricité est pourtant récente. À la fin des années 1950, certains hameaux de notre département n'étaient toujours pas reliés à l'électricité. Enfant, j'ai connu l'éclairage à la lampe à pétrole. L'arrivée tardive de la fée électricité dans mon village, en 1958, fut un événement inoubliable, à tel point que la date reste gravée dans ma mémoire. Soudain, les murs de ma chambre ont changé de couleur. Il était possible de lire, le soir ! Un meilleur confort de vie s'est installé dans la cuisine, avec le frigidaire, dans la salle de bain avec l'eau sous pression... Dehors, la nuit a reculé avec l'éclairage public. Les activités du soir ont pu se développer. Et, dans nos maisons, les lampes à pétrole sont devenues des éléments de décoration.

Fort heureusement des élus du département ont œuvré à la création et au développement du réseau, contribuant à l'essor de nos campagnes. Dans les années 1970, le « tout-électrique » s'est imposé de manière rapide. Éclairage, électroménager, chauffage... Le choc pétrolier a été une alerte pour nos sociétés de consommation. Le gaspillage n'était plus possible. La fameuse « chasse au gaspi » entre alors dans les mentalités.

Aujourd'hui, dans un contexte de dérèglement climatique et d'épuisement des ressources, il convient de penser « sobriété ». La fin des énergies fossiles est engagée, et cette révolution remet au centre du jeu l'électricité et l'énergie en général. Les énergies renouvelables (EnR) doivent s'épanouir : éolien, photovoltaïque, hydraulique, en harmonie avec la nature et les humains... Mais le robinet électrique est comme le robinet d'eau : il mérite d'être utilisé avec mesure. Soyons reconnaissants des services que nous rend l'électricité et sachons la consommer en toute conscience, sans excès, pour relever l'immense défi d'une sobriété heureuse.

Je rends ici hommage à tous les présidents qui m'ont précédé depuis 1923, avec qui nous avons partagé la même passion et le même engagement pour le service public de l'énergie et le développement du Groupe SIEDS.



PRÉFACE

Philippe Mouiller, sénateur des Deux-Sèvres

Depuis sa création en 1923, le SIEDS a été un remarquable outil de solidarité entre les communes des Deux-Sèvres, par ailleurs terre de mutualisme et de coopération dans de multiples domaines. Autorité organisatrice du service public de l'électricité du département, le Syndicat a rempli son objectif premier : distribuer l'énergie électrique dans chaque commune rurale du département, quelle que soit sa taille ou son éloignement, apportant ainsi confort et modernité dans chaque foyer. Puis, au fil du temps, les élus qui ont guidé le SIEDS ont toujours veillé à ce que le service public soit rendu équitablement sur l'ensemble du territoire, par l'intermédiaire d'infrastructures sécurisées, en assurant un équilibre financier qui permet de fonctionner en toute indépendance et de réinvestir en permanence sur le réseau.

Notre syndicat a largement démontré sa capacité à réagir aux multiples évolutions législatives qui ont émaillé l'histoire de l'électricité en France et dans le cadre européen. Ce qui suppose une grande capacité d'adaptation des structures, et aussi des qualités d'anticipation : vous les découvrirez dans ce livre. Être toujours au rendez-vous dans un monde de l'énergie en transformation permanente n'est pas la moindre de ses qualités !

Ainsi, le SIEDS s'est imposé comme un des premiers opérateurs et aménageurs du département. À travers ses missions de service public, il est à l'initiative du développement de grandes structures, qu'elles soient industrielles ou de production d'énergies renouvelables, tout comme la desserte du moindre hameau ou écart. Au diapason des attentes des communes et des intercommunalités, le Syndicat demeure à leurs côtés pour développer leurs projets, participant largement à la dynamique économique et au confort de vie du département.

Acteur principal de l'énergie en Deux-Sèvres, le SIEDS – aujourd'hui Groupe SIEDS – est aussi le relais naturel des politiques énergétiques nationales, notamment en matière de production d'énergies renouvelables, de décentralisation de la production, d'autoconsommation et de rénovation énergétique, domaines dans lesquels il a anticipé depuis vingt ans par ses choix politiques forts. Il peut ainsi bonifier les actions de l'État à destination des collectivités, pour mieux décupler leur capacité à agir.

Représentées par leurs élus, les collectivités adhérentes sont toujours « propriétaires » du Groupe SIEDS aujourd'hui. Elles peuvent compter à l'avenir sur sa capacité d'innovation dans un paysage énergétique qui, de mutations en crises, promet d'être en évolution perpétuelle. Détenteur des réseaux d'électricité basse et moyenne tension des Deux-Sèvres, le Groupe SIEDS est parfaitement équipé pour produire sa propre électricité, nouer de nouveaux partenariats régionaux et nationaux, guider ses adhérents et, plus largement, accompagner la population des Deux-Sèvres vers une plus grande sobriété énergétique. Il est prêt à prendre part aux grandes innovations et évolutions sociétales de notre XXI^e siècle – réseaux intelligents, mix énergétique, nouvelles mobilités, électricité verte, biogaz, hydrogène – en favorisant l'évolution de ses métiers.

Perpétuant l'esprit d'un modèle centenaire – solidarité sur tout le département, qualité de service, robustesse de l'investissement, écoute, appui et conseil aux collectivités –, si singulier dans le paysage français, le Groupe SIEDS s'affirme comme un acteur local et départemental majeur, fier de son histoire, parfaitement intégré dans un paysage de l'énergie national et supranational. C'est ce paradoxe qui fait toute sa force. Bonne lecture !

1923 PARTIE 1 1945

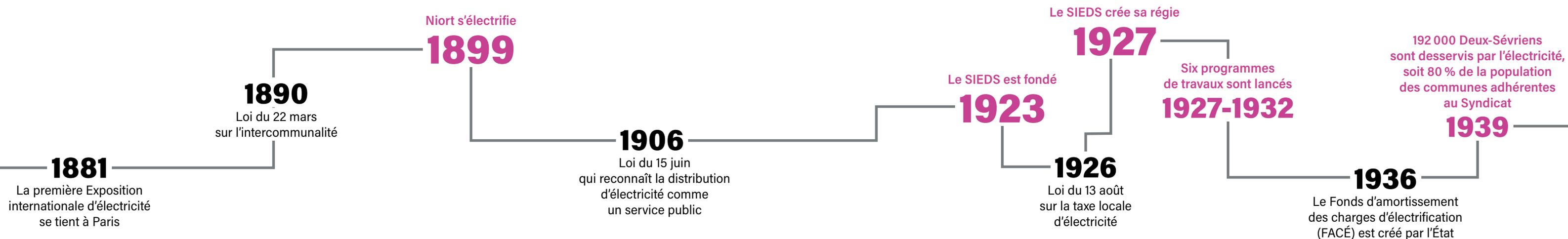
ÉLECTRIFIER LES CAMPAGNES : UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



Le 10 décembre 1923, le Syndicat intercommunal d'électricité des Deux-Sèvres (SIEDS) est créé à Niort, par la volonté du conseil général d'électrifier les campagnes.

À cette date, l'électrification du territoire relève des seules sociétés privées qui, soucieuses de rentabilité, limitent leurs investissements aux villes. Dès lors, le SIEDS et sa régie, fondée en 1927, vont conduire le vaste chantier de l'électrification rurale.

À dix ans d'essor et six programmes de travaux (1927-1932) succède une période de stagnation (1933-1945) : le SIEDS vit au rythme de l'adaptation permanente.



LES PRÉMICES DE L'ÉLECTRIFICATION EN DEUX-SÈVRES

La « fée électricité » se fait attendre en Deux-Sèvres

Alors que la première Exposition internationale d'électricité se tient à Paris en 1881, la seconde révolution industrielle (électricité, pétrole et chimie) est en marche... La première commune en France, voire en Europe, à inaugurer un éclairage électrique de ses rues avec un site de production éloigné des lieux de consommation est... Bourgneuf... en Creuse, en 1886 !

En 1889, les merveilles de l'éclairage électrique illuminent Paris et enchantent les visiteurs de l'Exposition universelle. Onze ans plus tard, l'électricité est la reine de l'Exposition universelle de 1900 ; Paris devient aux yeux du monde la « Ville Lumière ». Les Deux-Sèvres regardent d'abord de loin cette révolution industrielle et sociale et hésitent... gaz ou électricité ? La « fée électricité » reste une illusion.

La « fée électricité » en Deux-Sèvres est une chimère en 1900 alors que Paris est déjà la « Ville Lumière ». Niort commence tout juste son électrification. Les campagnes devront attendre les années 1920 pour que les forces politiques et économiques du département prennent en main cet immense chantier.

Des lois favorables au pouvoir communal

Le gaz fait de plus en plus peur et les catastrophes se multiplient. L'incendie de l'Opéra-Comique du 25 mai 1887, conséquence de la chute d'un rideau de décor sur une rampe de gaz, rend obligatoire l'éclairage électrique dans les théâtres parisiens. Les lois de 1884, de 1890 et de 1906 confient aux communes la responsabilité de la construction des réseaux électriques.

Les premiers textes de lois sur l'électricité ne font référence qu'à la distribution. Parmi ces textes législatifs, la loi du 15 juin 1906 est fondamentale. Elle reconnaît à la distribution d'électricité le caractère d'un service public, placé sous le contrôle des collectivités locales : communes, départements, établissements publics de coopération. Même si les modes d'exercice varient selon les configurations locales, le cadrage mis en place en 1906 va demeurer et fait de la commune l'autorité concédante des réseaux de distribution publique d'électricité. Cette loi marque aussi la volonté de rattraper le temps perdu en donnant à l'électricité un statut digne de son potentiel énergétique.



Plus de 1200 ouvriers fabriquent les trieurs dans l'usine Marot à Niort qui possède sa fonderie, sa scierie, sa menuiserie, ses ateliers de mécanique et de ferblanterie, ainsi que l'entrepôt pour l'emballage du produit terminé. Toutes ces installations sont électrifiées.

Ici, l'atelier de mécanique où 30 ouvriers façonnent les plaques alvéolées des cylindres pour la séparation des grains de blé ou d'avoine.

DES BELLES ANNÉES D'ESSOR (1928-1932) AUX ANNÉES DE CRISE (1933-1939)

« Grâce au syndicat intercommunal, la fée électricité apporte à l'habitant de nos campagnes, qu'il soit du Marais, de la Plaine ou de la Gâtine, la lumière, la chaleur et la force. Elle devient aussi son auxiliaire, le meilleur et le plus souple, en même temps qu'elle lui procure les agréments réservés aux seuls citadins. »

Louis Frère (1930)

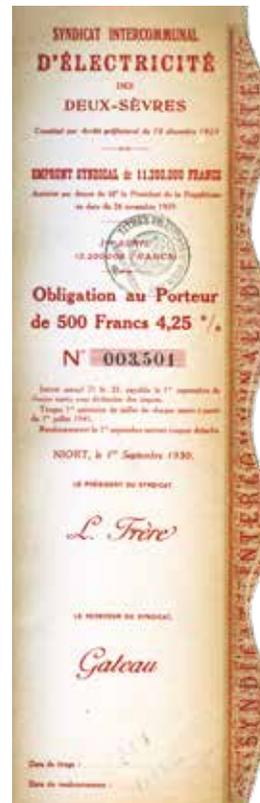
Louis Frère et Francis Rumilly, deux présidents, deux périodes contrastées



Louis Frère, président du SIEDS, de 1927 à 1937.

Au premier président Émile Marot, démissionnaire fin 1926, succède Louis Frère en 1927. Cet ingénieur des Ponts et Chaussées, maire de Niort de 1925 à mai 1932 (démissionnaire), préside le SIEDS du 3 avril 1927 au 10 juin 1937, et reste président honoraire. Il est l'homme qui conduit les six premiers programmes de travaux. Sa formation d'ingénieur sera un sérieux atout dans la bonne conduite des travaux.

Francis Rumilly, ingénieur electricien, lui succède à la présidence du SIEDS de juin 1937 au 23 novembre 1942, date de son décès. Faute de pouvoir faire exécuter les travaux en raison des aléas économiques, il consacre sa présidence à la mise en place à la Régie d'une comptabilité industrielle et commerciale et promeut une politique sociale. À son décès, 83 % du territoire des Deux-Sèvres sont desservis par l'électricité.



Premier essor territorial : l'exemple du bourg d'Amailoux

En 1928, la commune d'Amailoux, située en Gâtine, vit les premières heures de son électrification. La nuit tombée, les Amalliennes et les Amalliens vont profiter de l'éclairage des trois lampes qui sont alors installées dans le centre de ce gros bourg de 1100 habitants.

L'année suivante, l'église est éclairée à l'électricité elle aussi. Malgré la crise économique, le déploiement de l'électricité se poursuit dans les hameaux de la commune au début des années 1930. Les habitants de Puyravault en 1930, et ceux de La Guillère, Fougerit et La Roche en 1931, etc., peuvent à leur tour disposer des bienfaits de l'éclairage électrique. S'ensuivra l'électrification des premiers écarts et hameaux.



1928-1932 : lancement de six programmes de travaux

De 1927 à 1932, sous la présidence de Louis Frère, le SIEDS et sa Régie lancent six programmes de travaux. Réalisés en moins de six ans, ils permettent de desservir 186 500 habitants. Avant leur lancement, près de 50 000 ruraux ont été raccordés au réseau. À lui seul, le deuxième programme dessert 55 000 habitants.

Le 4^e programme permet la construction de 282 kilomètres de lignes 3200 volts, 187 km de lignes basse tension et 4140 branchements ; le 5^e programme, 510 km de lignes 3200 volts, 223 km de lignes basse tension et 4500 branchements. Le 6^e programme dessert 32 746 habitants. À son achèvement, 190 285 habitants sont raccordés au réseau électrique, soit 79 % de la population du département.

Dès 1928, tous les chefs-lieux de communes sont électrifiés ou en voie d'achèvement. Les services de la Régie réalisent une partie des mises en service, le contrôle des installations, le raccordement des abonnés et quelques lignes complémentaires.

En 1932, les 92 millions de francs de moyens de financement se répartissent ainsi : 26 millions de subventions de l'État, 35 millions de prêts du Crédit Agricole, 28 millions d'emprunts du Syndicat et 3 millions de participation des communes (y compris les avances du département). La dernière tranche des travaux du 6^e programme s'achèvera en 1936 et le 7^e programme en 1939, pour un montant total de travaux de 96 millions de francs.

Amailoux, un gros bourg de la Gâtine poitevine, s'électrifie à partir de 1928.

1946 PARTIE 2 1974

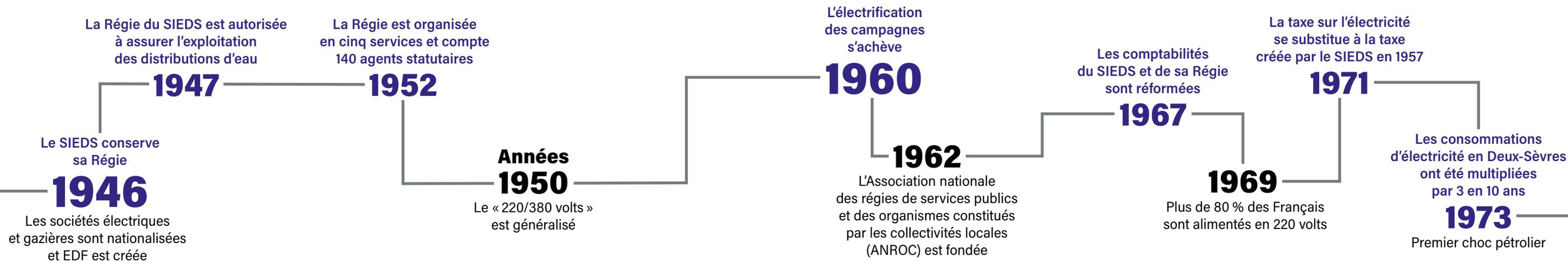
PARACHEVER L'ÉLECTRIFICATION RURALE ET MODERNISER LES RÉSEAUX



Début 1946, le SIEDS regroupe 345 communes sur les 357 qui composent le département des Deux-Sèvres. Il reste à raccorder 40 000 habitants, vivant dans des hameaux ou écarts.

Le 8^e programme s'annonce des plus difficiles. Il nécessite de grosses dépenses, dans un contexte de pénuries, face à un événement qui change la donne : la nationalisation des entreprises électriques et gazières et les créations d'EDF et de GDF en 1946.

Le SIEDS et sa Régie vont parachever l'électrification des campagnes puis renforcer et moderniser les réseaux électriques jusqu'au choc pétrolier de 1973 qui marque un nouveau tournant dans la consommation d'électricité.

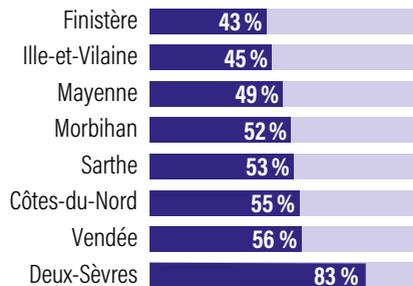


La question de la nationalisation de l'électricité

Pour remplacer Henri Strehler, directeur de la Régie, décédé le 6 janvier 1945, Yvon Coudé de Foresto désigne Henri Desage, rentré au SIEDS en décembre 1926. Alors chef d'exploitation de la Régie, il est à cette date toujours prisonnier. De retour d'Allemagne, et après quelques jours de repos, il prend ses fonctions le 20 juin 1945. Il dirigera la Régie jusqu'en 1965 et formera avec son président un tandem qui renforcera considérablement le rôle du SIEDS et de sa Régie. Car, parallèlement à la gestion des pénuries et au redémarrage des travaux qui s'éternise, le Syndicat doit répondre à la question épineuse de la nationalisation.

En 1945, la gestion des réseaux et la vente d'électricité sont assurées en France par un millier d'entreprises privées de distribution électrique. Portée par le ministre de la Production industrielle, Marcel Paul (1900-1982), la loi de nationalisation du 8 avril 1946 vote le regroupement des 1 400 sociétés de production, transport et distribution, sous la bannière d'un unique électricien national dénommé Électricité de France. EDF bénéficie dorénavant d'un monopole de distribution quasi général sur le territoire.

Pourcentage de population rurale électrifiée dans les départements de l'Ouest

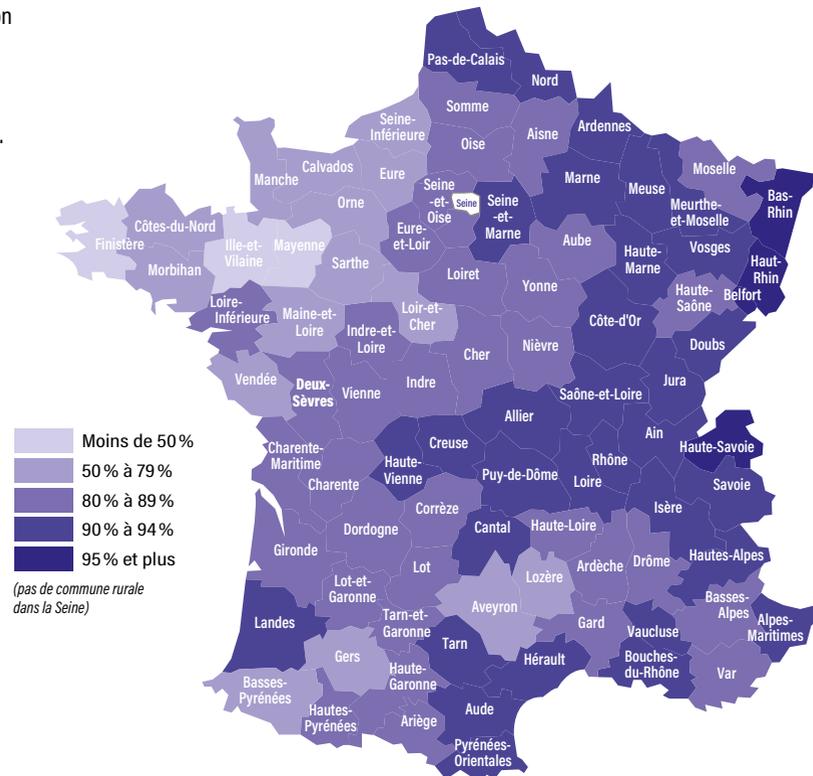


Source : Caplat G., Le problème de l'électrification rurale, mémoire de stage ENA, 1953, p. 29.

En Deux-Sèvres, des discussions s'engagent entre le préfet et le SIEDS. D'un côté, le représentant de l'État rappelle que la loi de nationalisation de l'énergie (électricité et gaz) est destinée à mettre l'énergie à la disposition de toute la population et pointe du doigt l'absence d'usines de production électrique dans le département. Le Syndicat, par son président, répond que l'intégralité des ouvrages de distribution a été construite par le Syndicat à ses frais et lui appartient. Le président du SIEDS appuie sur le fait que sa Régie est l'une des plus importantes de France tant par le réseau développé que par le nombre d'abonnés.

L'électrification des campagnes par département en 1946 Un Grand Ouest en retard

Proportion des logements ayant l'électricité dans les communes rurales (moins de 2000 habitants) pour chaque département.



La Régie du SIEDS conserve son statut

Seules quelques structures publiques existant avant les lois de nationalisation décident de conserver leur outil économique. C'est le cas du SIEDS et de sa Régie. Ce « village gaulois » va démontrer qu'un autre modèle de concession d'énergie est possible en France. La Régie continue de fonctionner sous le régime du décret du 28 décembre 1926 : c'est-à-dire une régie directe dotée d'une autonomie financière mais ne disposant pas de la personnalité morale.

À côté du géant EDF, les régies ne représentent que 5 % du marché national en 1950. Les plus importantes sont celles des villes de Metz, Strasbourg, Grenoble et des départements de la Vienne et des Deux-Sèvres. Le statut national du personnel des industries électriques et gazières (décret du 22 juin 1946) est appliqué au personnel de la Régie du SIEDS. Fidèles à leurs engagements sociaux, le SIEDS et sa Régie fondent une caisse locale pour répondre aux besoins de leur personnel : le CAS ou Caisse des actions sociales. Ils s'inspirent de la politique d'EDF, qui crée le Conseil central des œuvres sociales (CCOS), future Caisse centrales des activités sociales (CCAS).

En 1946-1947, le SIEDS acquiert les bâtiments du 6-8, rue Notre-Dame à Niort et la Régie investit pour développer ses agences et centres de travaux. Les agences de Bressuire, Melle, Niort, Parthenay et Thouars sont renforcées et pourvues d'une équipe technique d'intervention pour l'entretien des réseaux et des dépannages. Ces équipes assurent le remplacement de nombreux transformateurs et compteurs.

La loi de nationalisation de 1946 stipule que « les régies sont maintenues dans leur situation actuelle, le statut de ces entreprises devant toujours conserver le caractère particulier qui leur a donné naissance... et dans le cas où la distribution de l'électricité est exploitée par des régies, ces services seront constitués ou transformés en Établissements publics communaux ou intercommunaux qui prendront le nom de « Régie de ... » suivi du nom de la collectivité, ces organismes conservant leur autonomie.



Voyage à Lourdes organisé par la Régie du SIEDS pour son personnel (vers 1950).

ESSOR DES CONSOMMATIONS ET RENFORCEMENT DES RÉSEAUX (1951-1965)

Le 7^e programme de travaux lancé avant 1939 s'achève, les 8^e et 9^e programmes parachèvent l'électrification rurale. Le renforcement des réseaux et le changement de tension en 220/380 volts sont les deux chantiers phares de cette période riche en mutations, aussi bien techniques que socio-économiques. Le SIEDS et sa Régie relèvent le défi qui permet au département de faire un bond en avant dans sa modernisation.

Achever l'électrification des campagnes n'est pas de tout repos

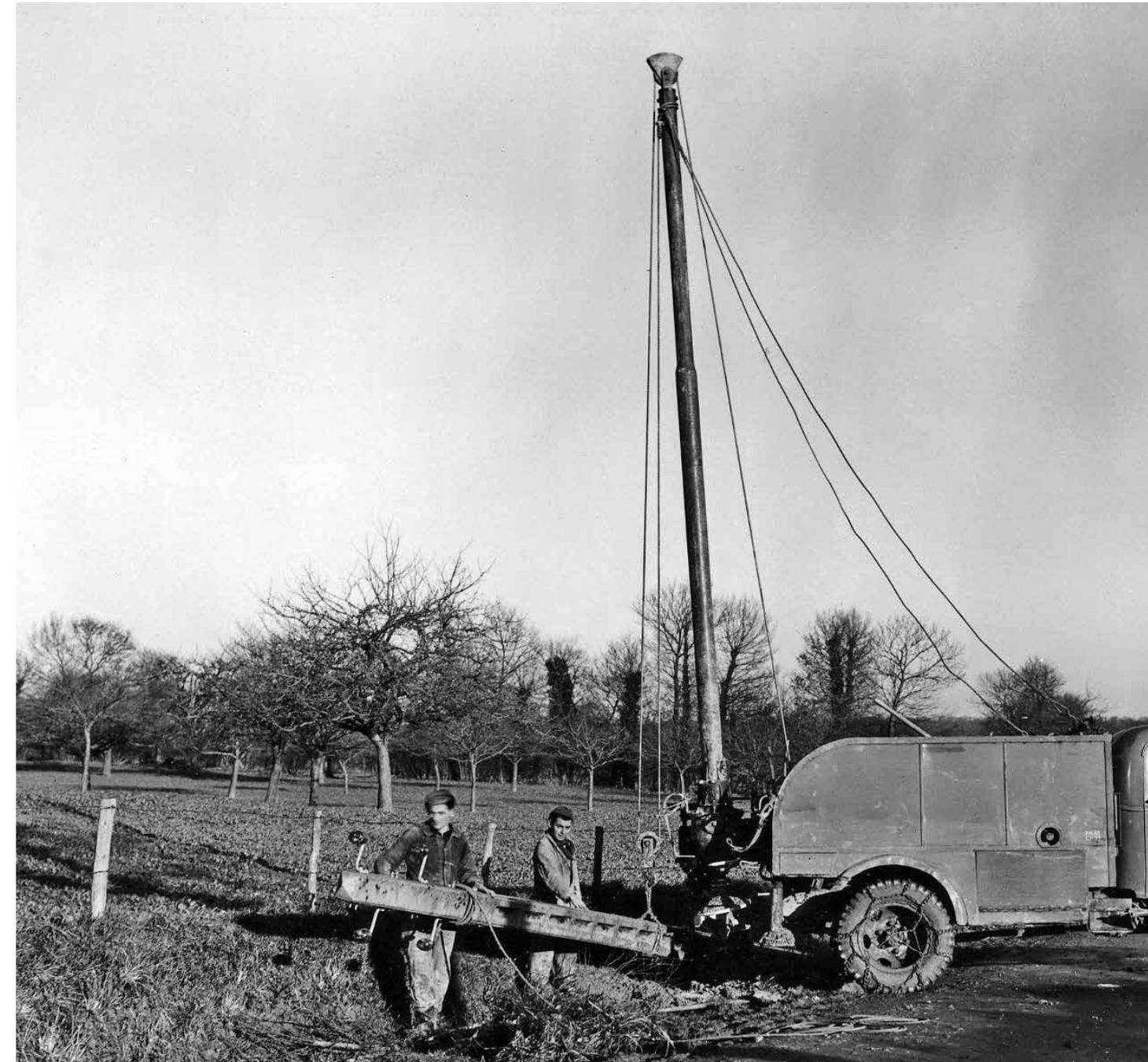
Fin 1950, environ 40 000 habitants en Deux-Sèvres restent encore à électrifier, soit 9 500 foyers. Depuis dix ans et le déclenchement de la guerre, rien n'a pu être réalisé... Le redémarrage des travaux est lent : 400 écarts électrifiés en 1949, 750 en 1950 et 900 en 1951. Les pénuries de carburant et de pneus pour les véhicules perturbent l'activité. Néanmoins, avec les nouvelles installations de production mises en service en 1949, les délestages électriques sont quasiment supprimés à partir de 1950.

Pour achever le grand chantier de l'électrification rurale, le SIEDS et sa Régie doivent construire 473 km de lignes 3200 volts équipés en 15 000 volts, 2 460 km de lignes BT et 380 postes de transformation. En parallèle, il faut réaliser des changements de tension 115/200 volts en 220/380 volts, construire de nouveaux postes principaux 15 000 volts et un point de livraison 60 000/30 000 volts à Secondigny, renforcer les réseaux HT et BT.



Le 8^e programme démarre en 1950 alors que le dossier a été déposé au ministère de l'Agriculture en décembre 1945. Quant au 9^e, réparti en six tranches, il débute en 1953. Évalué à plus de 4 milliards de francs (anciens), il parachèvera l'électrification rurale du département.

Si 1951 marque la fin des restrictions diverses – y compris d'électricité –, elle ouvre une période de hausse ininterrompue des consommations électriques. S'amorcent alors ce que l'on peut appeler les « 25 glorieuses de l'électricité ». Lors de la signature du cahier des charges de 1926, la puissance totale du réseau a été établie à 1 000 kW ; en 1952, elle est de 10 000 kW, soit un décuplement en 25 ans. L'accroissement des consommations en Deux-Sèvres est rapide à partir de 1953 et 1954, respectivement de 13 % et 11 %.



Le SIEDS se structure et informe la population

Pour répondre à ce défi technique et économique, le SIEDS décide en 1952 de structurer sa régie en six services : Exploitation ; Travaux ; Abonnés ; Caisse et Comptabilité ; Personnel ; Commercial. Les embauches se poursuivent à un bon rythme et, tout début 1953, la Régie compte 140 agents statutaires dont 10 cadres, 26 agents de maîtrise et 104 employés ou ouvriers.

Une autre raison de l'accroissement des consommations – hors les mutations économiques et sociales et le retard du Grand Ouest français en matière d'électrification – est le dynamisme du service commercial de la Régie du SIEDS, créé en 1939. Ses agents ont été missionnés pour prospecter les industriels et faire les premières démonstrations de cuisines électriques. En 1946, la Régie est de nouveau entreprenante et participe aux foires-expositions de Niort, Parthenay puis à celle de Thouars. Elle expose notamment du matériel et renseigne la population sur le confort électrique.



Le personnel du SIEDS et de sa Régie dans la cour du 14, rue Notre-Dame à Niort, le 22 mars 1952.

En 1954, son activité s'étend à des causeries et des projections de films techniques dans les écoles ménagères, maisons familiales d'enseignement ménager, collèges et centres d'enseignement ménager privés et auprès de jeunes agriculteurs. Des conférences sont données au sein des Écoles normales de Niort et Parthenay.

Les grandes années de la publicité pédagogique

Les causeries d'une heure trente environ ont pour objectif d'exposer aux élèves des exemples simples et transposables rapidement dans leur vie quotidienne. Les projections cinématographiques sont le clou de la présentation. En 1954 et 1955, douze causeries annuelles sont organisées. La Régie prête également du matériel électrique aux établissements pour que les élèves se familiarisent avec leur emploi et se rendent compte des consommations effectuées par rapport aux services rendus. Cette action commerciale et de vulgarisation monte en puissance jusqu'à toucher 1660 filles et garçons en 1960.

La publicité pédagogique est un axe central de la politique de développement de la Régie. Son fourgon publicitaire vitré, de couleur rouge, sillonne le département pour présenter les matériels de marques différentes dans les établissements scolaires et à l'occasion des foires-expositions, journées commerciales ou concours agricoles. Les abonnés y trouvent des conseils non seulement sur l'emploi des cuisinières, machines à laver le linge et autres appareils mais aussi sur le tarif qui convient le mieux à chaque utilisation : l'éclairage, la cuisine, l'eau chaude et la force motrice notamment.

Des campagnes de vente de chauffe-eau et d'appareils à douche sont entreprises dès qu'une région bénéficie de l'adduction d'eau. Aucune catégorie socio-professionnelle n'est oubliée : des instituteurs itinérants chargés de l'enseignement agricole sont munis d'une documentation et de mallettes de démonstration sur l'utilisation et le fonctionnement des moteurs électriques.

Le stand du SIEDS à la foire-expo de Niort est un moment fort pour présenter les appareils électriques qui transforment la vie des ménagères. En 1961, le thème du stand est « L'électricité, bonheur de la maison ». Il met en valeur, sous une forme humoristique, le matériel électrique équipant une cuisine, une salle d'eau et une chambre à coucher. Les thèmes choisis, « L'eau chaude à la maison » ou « Le confort par la lumière électrique », remportent un franc succès. Dans ces années, l'appareil le plus vendu par les électriciens est le chauffe-eau électrique. Le stand a un grand succès auprès des visiteurs et pour se tenir au courant des dernières nouveautés, les agents commerciaux de la Régie du SIEDS se rendent chaque année au Salon des arts ménagers de Paris.



Le fourgon publicitaire de la Régie du SIEDS sillonne les campagnes.



La Régie du SIEDS fait entrer tout le confort moderne dans les foyers ruraux à grand renfort de communication. Ici, son stand à la foire-expo de Niort dans les années 1950.

Des hameaux et des écarts qui consomment moins

Si l'essor des consommations électriques est très marqué dans les bourgs, il est moindre dans les hameaux et écarts. Le premier bilan dressé en 1957 de la consommation des fermes isolées desservies par un poste particulier (soit 83 fermes de plus de 50 hectares dans le sud du département) est décevant : la moyenne est de 800 kWh alors que les pertes à vide de chaque transformateur sont d'environ 300 kWh. Les initiatives se heurtent à des résistances psychologiques très importantes. Le SIEDS parie néanmoins sur l'accroissement futur de la consommation.

Coûte que coûte, l'action commerciale doit être poursuivie et les fermes isolées démarchées. Plus étonnant dans ces années, le SIEDS ira jusqu'à envoyer Henri Desage, le directeur de la Régie, en mission en Angleterre et aux États-Unis en 1957. Il rapporte de ce voyage d'études des idées nouvelles qui seront très profitables au SIEDS et à sa Régie, comme la simplification des postes de transformation et des lignes ainsi que des nouvelles méthodes économiques et commerciales.

1975 PARTIE 1995
3

INVESTIR TOUJOURS ET ADAPTER LES STRUCTURES



Alors que les consommations électriques ont triplé et que les réseaux construits ont doublé en dix ans, le choc pétrolier de 1973 inaugure une nouvelle période. Pour répondre à la forte demande électrique, le SIEDS et sa Régie investissent en masse dans un programme de renforcement et de modernisation des lignes.

Leurs structures évoluent : mise en place de l'informatique (1979), adaptation de la cartographie (1981), agrandissement des agences (1984). Le département est équipé en signal EJP. La Régie retrouve en 1989 la personnalité morale pour s'adapter aux mutations en cours.

En 1991, elle étend son activité à l'exploitation des réseaux câblés, de radiocommunications régionales et de télésignalisation. En créant le GIE Atlancom en 1992, le SIEDS se diversifie pour la première fois.



Le rapport Mandil alerte

Le 6 mai 1994, en préambule du comité syndical du SIEDS, son président Jean Dumont évoque le rapport Mandil « réformant l'organisation électrique et gazière française ». Ce rapport incite EDF et GDF à sceller des alliances internationales. La version rendue publique suggère la fin du monopole de production d'EDF et l'ouverture contrôlée des importations et des exportations d'électricité et de gaz. Claude Mandil, directeur de l'énergie du ministère de l'Industrie, préconise aussi le renforcement du pouvoir concédant en encourageant le regroupement des communes.

Jean Dumont reprend à son compte ce dernier argument et rappelle devant le comité syndical que « le SIEDS et la Régie l'ont fait depuis 70 ans déjà ». Il ajoute que ce rapport n'est aucunement une loi, mais que l'analyse qu'il énonce va modifier largement la donne sur de nombreux aspects. Ce rapport prônait la déréglementation suscite l'inquiétude des salariés et des syndicats des établissements publics et des régies.

Un autre rapport qui tombe à point nommé

Début 1995, le SIEDS et la Régie sont à nouveau contrôlés par la chambre régionale des comptes. L'essentiel du rapport porte sur les relations entre le SIEDS et sa Régie. Il met en exergue un point fondamental du fonctionnement général en observant « que le pouvoir d'initiative, de décision, d'orientation et de contrôle du syndicat sur la régie, qui devait être primordial, est très faible, ce qui inverse la hiérarchie des pouvoirs SIEDS/Régie et conduit à un manque de transparence ».

En clair, la Régie a pris le pouvoir sur le Syndicat, et cette singularité doit être corrigée. Le dossier du GIE Atlancom, soldé en juillet 1996, est un exemple de ce dysfonctionnement où le SIEDS est absent. L'activité « Eau » et la création de la SEML sont également épinglées. Le manque de transparence des budgets du SIEDS et de sa Régie est également souligné. Cette anomalie doit être corrigée au plus vite.



La centrale d'autoproduction de Niort, dont les cinq groupes fonctionnent au fuel léger.

Pour Jacques Brossard, le nouveau président du SIEDS à peine élu, ce contrôle et le rapport qui s'ensuit tombent à pic. Les conclusions vont lui permettre de clarifier les relations entre les deux entités et de replacer le SIEDS au premier plan. Si la Régie reste le « bras armé » du SIEDS, c'est au Syndicat et à ses délégués de déterminer la politique électrique et d'aménagement du département.

La Régie met en œuvre la politique du SIEDS, lui propose des choix et le conseille. Par contre, les priorités d'investissement sur le réseau, les grandes orientations politiques et la conduite générale sont de la seule responsabilité du SIEDS et de son président. Le message de la chambre régionale des comptes est limpide : « Les élus doivent assurer leurs responsabilités, toutes leurs responsabilités. » Le nouveau président se l'approprie aussitôt.



En 1994, les premiers compteurs électroniques sont posés et la nouvelle tarification « TEMPO » est proposée aux clients, à compter du 1^{er} janvier 1995.



Le nouveau site de Souché, près de Niort, où la Régie installe, à partir de 1990, ses magasins et ateliers.

Fin 1995, le chiffre d'affaires de la Régie du SIEDS est de 557 millions de francs (1994) ; la longueur du réseau moyenne et basse tension est de 11 000 kilomètres (soit la distance de Paris à Buenos Aires) et la Régie compte 103 000 abonnés qui sont devenus des clients. Ces trois chiffres montrent le chemin parcouru depuis 1923 par le Syndicat et sa Régie. Entre 1975 et 1995, ils ont poursuivi avec intensité leur rôle d'investisseur public et leur mission de construire, développer et moderniser les réseaux de distribution d'électricité en Deux-Sèvres, participant à l'essor général du territoire.

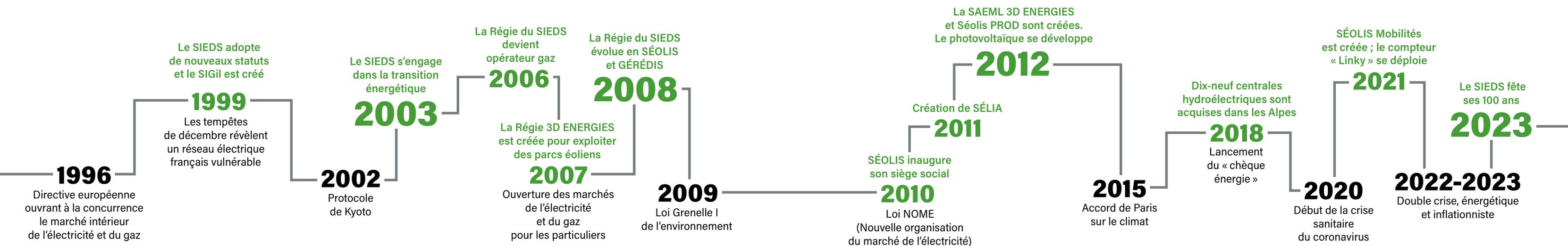
1996 PARTIE 4 2023

LE GROUPE SIEDS SE STRUCTURE POUR PORTER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



L'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie déclenche d'importants changements. L'organisation juridique en place dans les Deux-Sèvres (Syndicat et Régie), qui a eu l'avantage de la simplicité, n'est plus adaptée. Après une fusion avortée avec la Régie de la Vienne (Sorégies), la Régie du SIEDS est transformée en SEML. Elle prend le nom de SÉOLIS et une filiale est créée, GÉRÉDIS.

Le SIEDS concède à ces deux nouvelles entités la fourniture et la distribution de l'électricité. Ces créations sont les fondements d'un groupe aux activités diversifiées, modèle d'un développement singulier et flexible adapté à la nouvelle donne énergétique et à l'aménagement du territoire.



STRATÉGIE ET STRUCTURATION (2006-2011)

Après l'épisode Ouest-Énergie, le SIEDS doit mettre en place en Deux-Sèvres un schéma de fonctionnement pérenne pour s'adapter à l'ouverture du marché de l'électricité. Il est décidé de fusionner sa Régie avec Sorégies, fournisseur et distributeur d'énergie de la Vienne, entreprise locale de distribution de même taille. Une SEML est créée : Sorégies Deux-Sèvres. De cette fusion avortée naissent les sociétés SÉOLIS et GÉRÉDIS. En parallèle, toute une politique de développement des énergies nouvelles, notamment de l'éolien, se met en place.

L'union fait la force !

Dans un monde en mutation rapide, anticiper c'est souvent choisir le statut qui convient le mieux au bon moment. C'est de cette manière que le Syndicat et sa Régie se sont toujours développés. À cette époque, il est indispensable de s'adapter aux évolutions réglementaires des marchés qui prévoient la fin inéluctable des prix réglementaires. Les dirigeants doivent préparer l'avenir : une fusion avec un partenaire est une solution à envisager.

Il faut remonter à 1985 pour trouver l'origine d'une première association entre la Régie de la Vienne et celle des Deux-Sèvres. Les deux régies décident de s'associer avec le centre EDF de Poitiers pour créer le « Club énergie double », auquel adhèrent aussi des électriciens et des chauffagistes. La première année, ce Club participe à l'installation de 110 pompes à chaleur et 85 chaudières bi-énergie (fuel et électricité). Les années suivantes, près de 150 équipements sont installés.



Après les parcs éoliens Les Raffauds et La Tourette mis en service en mars et avril 2011, c'est le parc éolien Le Teillat qui produit ses premiers kWh en juin 2011. Ici, le parc en construction.

Vingt ans plus tard, leurs chemins se croisent de nouveau pour une opération beaucoup plus importante : une fusion, qui va faire parler le petit monde de l'électricité français. Le protocole du rapprochement des deux structures est signé le 20 mars 2006. Les acteurs se connaissent bien et s'apprécient. Leur objectif commun est de donner naissance à une entreprise à taille humaine qui pèse régionalement. Les deux partenaires partagent les mêmes valeurs et souhaitent allier leurs forces et intégrer leurs meilleures pratiques et expériences respectives.

Dans le cadre du comité syndical du SIEDS (305 communes adhérentes) et du Syndicat intercommunal d'électricité et d'équipement du département de la Vienne ou SIEDV (269 communes adhérentes), la SEML « Sorégies Deux-Sèvres » est créée le 1^{er} juillet 2007. Détenu à 85 % par le SIEDS et à 15 % par Sorégies Vienne, la SEML doit assurer toutes les missions de la Régie du SIEDS, en lieu et place de celle-ci.



Le Syndicat intercommunal d'électricité de la Vienne (SIEDV) a été créé en 1923 et sa Régie en 1925. Le SIEDV regroupe alors 241 communes. Sa première filiale, Sergies, pionnière dans la production d'énergies renouvelables, est fondée en 2001. Le 1^{er} janvier 2004, la Régie de la Vienne est transformée en SEML et prend le nom de « Sorégies ». En 2011, Sorégies participe à la création du groupe Hydrocop, producteur d'électricité. Le groupe Énergies Vienne voit le jour en septembre 2012, aujourd'hui groupe Sorégies.



Il s'agit maintenant de faire évoluer cette structure avec la création d'une filiale commune, rendue obligatoire par la séparation des activités : « Sorégies Vienne et Deux-Sèvres ».



La fusion avorte

La mise en œuvre du dispositif est fixée au 31 décembre 2007. Sur le papier, la fusion des deux entreprises locales de distribution est une très belle initiative régionale et s'avère très prometteuse dans un cadre concurrentiel où la taille est un atout. Pour l'avenir du SIEDS et de sa Régie, c'est une prise de décision structurelle, lourde de conséquences. La recherche d'une fusion la plus équilibrée possible n'est pas simple.

En effet, au-delà de tout ce qui les rapproche, la culture d'entreprise des deux partenaires est différente, avec une Sorégies Vienne qui prend davantage de risques en matière d'investissements. Après une suspicion d'absorption et des décisions prises par Sorégies Vienne sans l'aval de Sorégies Deux-Sèvres, le processus de fusion avorte au 1^{er} semestre 2008.

Si cette nouvelle entité avait vu le jour, elle aurait compté 650 agents et 300 000 clients et aurait réalisé un chiffre d'affaires de 240 millions d'euros. Elle se serait positionnée au troisième rang des distributeurs nationaux d'électricité, derrière EDF et Électricité de Strasbourg. Une nouvelle fois, le développement du SIEDS et de sa Régie doit prendre un autre chemin.

Création de la Régie 3D ENERGIES

La Régie 3D ENERGIES est créée le 19 décembre 2007 pour exploiter les premiers parcs éoliens du département. Au-delà de l'éolien, cette régie « pour le Développement Durable en Deux-Sèvres » – d'où son nom : 3D ENERGIES – a la mission de conduire deux actions complémentaires : la production d'électricité et l'exploitation des énergies renouvelables (EnR), d'une part, et l'accompagnement des opérations de maîtrise de la demande en énergie (MDE), d'autre part.

Dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, la Régie 3D ENERGIES est dirigée par un conseil d'administration de dix membres dont un président. Claude Lavault est nommé président du conseil d'administration et Michel André, directeur. Le SIEDS confie également à sa Régie la mission de développer l'usage du GPS (Global Positionning System : outil de positionnement par satellite) pour une information géographique de qualité, et plus généralement pour entreprendre toute étude concernant les réseaux.

La réalisation des projets éoliens et biogaz va se traduire par des investissements lourds, financés par la mise en place de prêts bancaires. En 2009, la Régie 3D ENERGIES finalise un projet de production d'électricité à partir de biogaz sur le site de la Loge à Coulonges-Thouarsais, en partenariat avec le SMITED.

Les trois premiers parcs éoliens sont mis en service en 2011 : « Les Raffauds » sur les communes de Les Alleuds et Gournay-Loizé (six éoliennes d'une puissance totale installée de 12 MW) ; « La Tourette » sur les communes de Lusseray et Paizay-le-Tort (six éoliennes d'une puissance totale installée de 12 MW) ; « Le Teillat » sur les communes de Celles-sur-Belle et Saint-Romans-lès-Melle (quatre éoliennes d'une puissance totale installée de 8 MW).

En juin 2014, le quatrième parc éolien situé sur la commune de Champdeniers, « Les Taillées », est mis en exploitation : trois éoliennes d'une puissance installée de 9 MW. Ces opérations transforment l'image du Groupe SIEDS auprès de ses partenaires et clients.



L'inauguration officielle des premières éoliennes se déroule au pied de l'éolienne n° 2 du parc « Le Teillat », sur les communes de Celles-sur-Belle et Saint-Romans-lès-Melle, en présence de Michel André, directeur de 3D ENERGIES, Jacques Brossard, président du SIEDS, Claude Lavault, président de 3D ENERGIES, et de 200 invités.



Le démarrage des quatre éoliennes de 2,35 MW chacune est assuré par le président du SIEDS Jacques Brossard, lors de l'inauguration du 27 mai 2011.



MONTÉE EN PUISSANCE DU GROUPE SIEDS DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES (2012-2020)

En mars 2012, deux filiales sont créées : la SAEML 3D ENERGIES pour développer l'éolien, sur et en dehors des Deux-Sèvres et Séolis PROD pour étendre le bouquet énergétique au photovoltaïque, à l'hydraulique et à la méthanisation (biogaz).

Le Groupe SIEDS poursuit sa montée en puissance dans les énergies renouvelables et déploie un réseau départemental de bornes de recharge de véhicules électriques. La politique de communication prend de l'ampleur, avec une nouveauté, les animations pédagogiques pour les scolaires. Malgré la crise sanitaire de 2020, le Groupe SIEDS poursuit résolument sa marche vers la transition énergétique.



Le président du SIEDS, Jacques Brossard, et son nouveau directeur général des services, Philippe Batot.

Un nouveau DGS pour une politique d'envergure

En avril 2012, Philippe Batot succède à Jean-Pierre Carré, à la tête du SIEDS. Recruté par Jacques Brossard et Jean-Pierre Carré, le nouveau directeur général des services (DGS) n'arrive pas en terre inconnue. Il vient de Vendée, où il a fait toute sa carrière comme DGS du Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de Vendée (SyDEV). Il apporte sa solide expérience, notamment en matière de développement des réseaux et des énergies renouvelables. Défenseur aussi du service public, Philippe Batot va poursuivre les actions du SIEDS et de ses filiales dans les énergies nouvelles tout en renforçant les équipes en interne et en développant la politique de communication.

Philippe Batot : une carrière entière
consacrée aux syndicats d'énergie



Né le 24 juin 1958 à Colmar, diplômé de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGEES), son rang de sortie le conduit en Vendée, au SyDEV, comme directeur général des services. Il conduira les destinées du Syndicat pendant 29 ans. Porté par l'essor d'un département en mutation rapide, il va parfaitement anticiper les évolutions sociales et économiques du Syndicat et mettre en œuvre une stratégie de développement, concertée avec les différents présidents.

Il quitte le SyDEV pour prendre la direction générale des services du SIEDS, poste qu'il occupera du 2 avril 2012 au 31 janvier 2023, date de son départ en retraite. Durant ces dix ans, il a accompagné la montée en puissance du SIEDS pour en faire un syndicat exemplaire dans de nombreux domaines. Il transmet la direction générale des services à Mehdi Gheribi, le 1^{er} février 2023.

Une nouvelle identité visuelle pour les 90 ans du SIEDS

Le 10 décembre 2013, le SIEDS fête ses 90 ans au parc des expositions de Noron à Niort, en présence de nombreux invités, élus, maires, agents et partenaires qui participent à un temps de réflexion autour du thème de « L'avenir du modèle énergétique local ». La soirée, animée par le journaliste Denis Cheyssoux, est marquée par l'intervention de Pierre Radanne, expert des questions énergétiques et écologiques. Pour cet événement, le SIEDS se dote d'une nouvelle identité visuelle qui a été conçue en collaboration avec les élus, les agents du SIEDS, de SÉOLIS, de GÉRÉDIS, de 3D ENERGIES et les partenaires sociaux. Une police bâton en lettres capitales pour souligner le côté institutionnel du SIEDS. Le « E » mis en couleurs pour transmettre à travers sa forme plusieurs sens et idées : l'énergie, le dynamisme, la chaleur, la lumière, l'humanité. Les quatre couleurs symbolisent les quatre missions du SIEDS autour de quatre mots clés : fédérateur, stratégique, pédagogique et expert.



Le 10 décembre 2013, le SIEDS fête ses 90 ans au parc des expositions de Noron, à Niort.

En octobre 2014, le SIEDS et ses filiales SÉOLIS, GÉRÉDIS et 3D ENERGIES organisent des demi-journées d'information à destination des décideurs territoriaux. Intitulées « Les rencontres du SIEDS », elles relancent les réunions de concertation locale qui s'étaient tenues de 2002 à 2011. Ces temps d'échanges réunissant 450 personnes sont destinés à favoriser la proximité et à faciliter l'accès à l'information. « Les rencontres du SIEDS » sont reconduites en 2015 et 2017 et deviennent les assemblées générales du territoire.

Le SIEDS et SÉOLIS élargissent leur politique de communication en participant à des actions de proximité. Depuis 2009, SÉOLIS est partenaire officiel du Maillot jaune du Tour cycliste 79. Cet évènement sportif à rayonnement départemental fait connaître le fournisseur historique d'énergie du département aux habitants deux-sévriens.

Le SIEDS est quant à lui partenaire du premier congrès des maires du département qui se tient le 11 mai 2017 au parc des expositions de Noron à Niort, puis des suivants. Ensemble, le SIEDS et SÉOLIS sont partenaires en 2017 de la troisième édition du « France Tour Électrique ». Ces opérations permettent de mieux faire connaître le fonctionnement et les programmes de travaux du Groupe SIEDS et lui apportent un rayonnement départemental.

SÉLIA démontre rapidement son efficacité



Après l'ouverture totale des marchés de l'électricité et du gaz le 1^{er} juillet 2007, les consommateurs peuvent choisir librement leur fournisseur. SÉOLIS, qui pourrait perdre des clients professionnels au tarif bleu (entre 3 et 36 kVA de puissance souscrite), réagit en créant en 2011 la filiale SÉLIA, fournisseur multiénergie. Cet acte majeur du Groupe SIEDS doit permettre de pallier la perte éventuelle de clients professionnels. Désormais, la nouvelle filiale va commercialiser avec succès des énergies hors du territoire historique du SIEDS.

SÉLIA monte en puissance à partir de 2015 en commercialisant de l'électricité verte et du gaz naturel. Après quelques années, SÉLIA va vite augmenter le volume d'électricité initialement vendu par SÉOLIS au tarif réglementé et passer de 700 GWh à plus de 1 000 GWh vendus chaque année.

Réseaux de gaz naturel pour les entreprises

En 2003, le SIEDS est devenu l'autorité organisatrice du service de distribution de gaz (gaz naturel, propane et butane) pour ses collectivités adhérentes ayant accepté de lui transférer leur compétence gaz. Celle-ci est gérée dans le cadre de contrats de concessions (117 communes en 2023). Le SIEDS a confié la gestion du réseau à deux gestionnaires : GRDF et SÉOLIS. Après avoir développé une activité de distribution de gaz propane à partir de 2006, SÉOLIS va construire cinq grands réseaux de gaz naturel, entre 2013 et 2022, uniquement pour alimenter des industriels. Le premier client important du concessionnaire SÉOLIS est Lactalis en 2013.

Après ceux de Saint-Varent et d'Airvault, un troisième réseau de 16 km de long est inauguré en 2020, entre Augé et Champdeniers. Trois années ont été nécessaires à sa réalisation. Deux autres réseaux voient ensuite le jour à Moncutant et Saint-Symphorien pour alimenter la station Bio-GNV (ouverte en 2023). La longueur totale de ces réseaux est de 90 kilomètres. En 2023, 1/10^e du gaz injecté dans les cinq réseaux est vert. Dans le cadre de sa politique de transition énergétique, le Groupe SIEDS se donne comme objectif d'atteindre 50 % de gaz vert en 2030 dans les réseaux.

Communication pédagogique

Dans un contexte d'évolution et de bouleversement du paysage de l'énergie, la politique de communication du SIEDS monte en puissance. En 2011, dans le cadre de leur politique environnementale et plus particulièrement en réponse à la question de la maîtrise de la demande en énergie, le SIEDS et SÉOLIS confient à la compagnie Zygomatic, de Moncutant, la création d'un spectacle sur le thème des économies d'énergie.

L'objectif est de sensibiliser les élèves de CM1 et CM2. Plus de 3 500 enfants de 79 écoles du département découvrent « Electrick », un spectacle humoristique de 45 minutes, programmé dans dix salles de spectacle du département, en 2011 puis 2012. Ce projet pédagogique du SIEDS amorce une politique d'information et de sensibilisation envers les enfants des écoles primaires.

Les énergies renouvelables expliquées aux enfants

Dans la continuité de ce spectacle, des animations scolaires sur les énergies renouvelables sont organisées à partir de 2016 en direction des classes de CM2 du département. Le SIEDS en partenariat avec l'Éducation nationale définit un programme d'animation et confie cette action à une association de Melle, « La Bêta-Pi ».

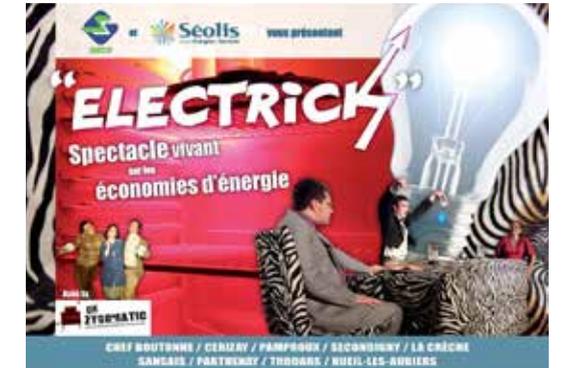
Pour la première édition, 33 écoles sont retenues. Les animations se déroulent sur trois sessions d'une demi-journée. Chaque année, le SIEDS va organiser et financer ces animations sur les énergies renouvelables qui concernent environ 1 000 élèves à chaque fois. En septembre 2023, pour sa huitième édition, 40 classes sont financées.

Alors que les questions de la transition énergétique et du réchauffement climatique sont devenues omniprésentes dans le débat public, le SIEDS amplifie ses actions pédagogiques envers les jeunes élèves.

En 2018, il décide d'organiser au niveau local le concours « Les Écoloustics » de la FNCCR à destination des élèves de CM1, CM2 et 6^e (cycle 3) des écoles primaires et collèges des Deux-Sèvres. La règle du jeu est simple : les élèves doivent réaliser un reportage sur la thématique « Mon territoire fait sa transition énergétique, et moi dans tout ça ? ».

Cette action vise à favoriser la découverte de la transition énergétique, en proposant aux élèves de définir les énergies d'aujourd'hui et de demain dans leur commune. La forme de la restitution est libre : vidéo, journal, maquettes, dessins, photos, etc. Ce concours se déroule en deux temps : concours départemental, puis concours national. Par cette opération pédagogique reconduite chaque année – sauf en 2020 en raison de la Covid-19 –, le SIEDS contribue à l'éveil des plus jeunes sur les questions écologiques.

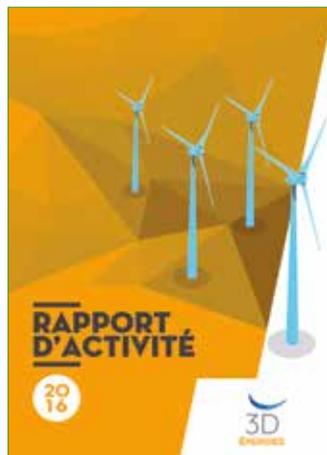
Pour la première édition, la classe de CM2 de l'école Belle Étoile de Coulonges-sur-l'Autize a remporté le concours national organisé par la FNCCR. En 2023, c'est au tour des élèves de CM1/CM2 de l'école de Sansais de remporter le concours national (ci-dessous).



La compagnie Zygomatic, le SIEDS et SÉOLIS créent pour les écoles des Deux-Sèvres un spectacle vivant humoristique sur le thème des économies d'énergie.



Le concours « Les Écoloustics » s'inscrit dans cette volonté de sensibiliser les scolaires aux grandes problématiques énergétiques de la planète et aux enjeux de la transition énergétique.



3D ENERGIES, pour un développement durable diversifié

Le 16 mai 2012, le SIEDS (85 % du capital) et Séolis PROD (15 %) – aujourd’hui respectivement 60 % et 40 % – créent la société anonyme d’économie mixte locale 3D ENERGIES. Cette création permet de dénouer, on l’a vu, la participation détenue par le Crédit Mutuel dans SÉOLIS mais aussi de développer les activités. Le conseil de surveillance de la SAEML est présidé par Claude Lavault jusqu’en 2020 puis par Pierre-Emmanuel Dessevres ; le président du directoire est Bernard Geay jusqu’en 2013 puis Jean-Louis Rimbod et, depuis le 1^{er} janvier 2020, Akhobi Sitou. Elle a pour objet de développer la production d’électricité à partir de sources renouvelables. Son directeur général est Michel André, puis Nicolas Charpy à partir du 1^{er} janvier 2018 et Rémy Viaud, depuis le 1^{er} octobre 2020.

Considérant que la forme sociale de cette SAEML est plus adaptée pour permettre le financement de ses activités, et compte tenu des besoins capitalistiques, le comité syndical du SIEDS autorise la Régie 3D ENERGIES à céder et à transférer les études en cours de développement pour de futurs parcs éoliens à la SAEML 3D ENERGIES. Le 1^{er} décembre 2015, les études de développement jusqu’alors conduites par la Régie 3D ENERGIES sont cédées à la SAEML 3D ENERGIES. C’est elle qui poursuit la construction des parcs éoliens lorsque les permis de construire sont accordés alors que la Régie 3D ENERGIES conserve la gestion du parc construit avant 2012.

Promouvoir les énergies renouvelables en Deux-Sèvres

L’évolution de l’activité de 3D ENERGIES est parallèle à la prise de conscience des dysfonctionnements importants causés par la consommation croissante des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz). L’édition 2015 de la COP21, organisée par la France, marque un tournant dans la lutte contre le réchauffement climatique. L’accord de Paris qui y est adopté engage tous les pays du monde à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à maintenir le réchauffement sous les 2°C, d’ici à 2100.

La Conférence des Parties (COP) est née à la suite du Sommet de la Terre de Rio de 1992. Cette conférence internationale sur le climat réunit chaque année les pays signataires de la convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC). C’est en 1997, lors de la 3^e COP, que le protocole de Kyoto a été signé.

Pour le Groupe SIEDS, le développement des énergies renouvelables est un choix politique fort, initié depuis 2003 par les élus du SIEDS sur le territoire départemental. L’éolien d’abord, qui a vu la mise en service de son premier parc « Les Raffauds » en 2011. Puis se succéderont les projets photovoltaïques et l’investissement dans l’hydroélectricité et le biogaz qui répondent aux objectifs nationaux de produire 40 % d’électricité à partir des énergies renouvelables d’ici à 2030, un véritable défi.

Le SIEDS diversifie ses investissements, accompagne les programmes d’aides en éclairage public pour les projets en LED, crée en 2014 un groupement d’achats pour l’électricité et le gaz, poursuit la politique d’effacement des réseaux en simplifiant les procédures en 2015 et inaugure en 2016 le programme « audit énergétique ».



Construction en 2023 du dernier parc éolien « Les Herbes Blanches » sur la commune de Voulmentin, près de Neuil-les-Aubiers, au nord des Deux-Sèvres. Mis en service le 1^{er} novembre 2023, ce parc de cinq éoliennes d’une puissance totale de 11,5 MW doit couvrir la consommation d’environ 9 000 foyers hors chauffage. Fin 2023, 3D ENERGIES exploite 11 parcs, comprenant 48 éoliennes, d’une puissance totale de 112 MW.

L'éolien a le vent en poupe

Le département des Deux-Sèvres dispose d'un potentiel éolien intéressant qui va être développé par le Groupe SIEDS. La première opération de croissance externe de la SAEML 3D ENERGIES se concrétise en avril 2015 par l'achat de deux parcs : SAS MARGNES ÉNERGIE et SINGLADOU ÉNERGIE, composés respectivement de cinq et une éoliennes, situées dans le département du Tarn.

L'activité de la SAEML monte en puissance. Le 19 mai 2016, elle acquiert la société Énergies Saint Lade, propriétaire d'un parc de cinq éoliennes d'une puissance installée de 11,75 MW. Situé dans les Ardennes, sur les communes de Saint-Fergeux et Château-Porcien, ce parc a été mis en service le 1^{er} janvier 2016. En parallèle, et suite à l'achat de la société Énergie Mauzé Thouarsais en octobre 2015, 3D ENERGIES construit un parc de trois éoliennes à la Croix d'Ingrand dans les Deux-Sèvres d'une puissance totale de 7,05 MW, qui produit ses premiers kWh en juin 2016. La production annuelle du parc est de 20 GWh.

En 2018, le nouveau parc de « La Tourette 2 » à Paizay-le-Tort en Deux-Sèvres est mis en service, soit quatre éoliennes d'une puissance installée de 9,4 MW. Deux nouveaux parcs sont mis en exploitation fin 2020 : le parc « Les Raffauds 2 » de trois éoliennes d'une puissance installée de 6,9 MW produisant 12 GWh par an et celui dit « Les Galvestes » sur les communes de Bressuire, Boismé et Chanteloup, soit trois éoliennes d'une puissance installée de 7,05 MW produisant 15 GWh par an. Les chantiers de ces deux parcs sont interrompus quelques semaines en raison de la crise sanitaire, ce qui décale leur livraison.

Construction de l'unité de production photovoltaïque de Sainte-Eanne. La centrale de 700 m² est mise en service en 2012.

Le photovoltaïque, en pleine lumière

En février 2012, la Régie 3D ENERGIES met en service une première centrale photovoltaïque de 700 m², à Sainte-Eanne, au centre de tri du Syndicat mixte à la carte (SMC) du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine. Sa puissance installée est de 87,3 kWc. La production d'énergie est raccordée au réseau GÉRÉDIS.

Le 23 mars 2012, Séolis PROD, filiale de SÉOLIS pour la production d'énergies renouvelables, est créée pour développer le photovoltaïque, l'hydraulique et la méthanisation. Les projets photovoltaïques après ceux de l'éolien vont monter en puissance à partir de 2012. Dans un premier temps, le développement de Séolis PROD se traduit par la réalisation, de 2013 à 2016, de 154 centrales photovoltaïques en toiture, majoritairement dans le Cantal.

De plus en plus performante, la filière photovoltaïque se déploie en Deux-Sèvres avec des coûts d'investissement et d'exploitation en baisse. En 2014, les travaux du parc solaire TIPER 3 près de Thouars – 34 200 modules photovoltaïques sur une surface de 16 hectares –, sont lancés. Cette opération s'inscrit dans un projet plus global de production d'énergies renouvelables nommé TIPER ou parc des Technologies innovantes de production d'énergies renouvelables avec, en complément du parc solaire, une usine de méthanisation, Méthanéo, et deux parcs éoliens d'une puissance totale de 28 GW par an. Mis en service en décembre 2014, le parc photovoltaïque permet de produire 10,3 GWh par an, soit la consommation électrique annuelle de 2 360 foyers hors chauffage.



En octobre 2019, le SIEDS et Séolis PROD inaugurent la centrale photovoltaïque sur le territoire de Bédénac en Haute-Saintonge. D'une superficie de 20 hectares, elle peut produire 16 GWh par an, soit la consommation de 6 400 foyers (hors chauffage et eau chaude sanitaire).

Le 20 février 2016, les 17 000 m² de la toiture photovoltaïque du marché aux bestiaux de Parthenay sont inaugurés, en présence de Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. D'une production annuelle de 2 GWh par an cette réalisation aux 8 500 modules est l'une des plus importantes centrales photovoltaïques en toiture de la région. La même année, une autre toiture est installée sur le centre médico-psychologique de Parthenay, ce qui le transforme en bâtiment à énergie positive.

Deux nouvelles centrales photovoltaïques sont mises en service en 2018 implantées sur des friches industrielles, elles valorisent les sites d'anciennes carrières : à Bédénac en Charente-Maritime, d'une production de 16 GWh par an, et à Laplaud en Charente, d'une production de 12 GWh par an. Avec ces deux centrales le Groupe SIEDS innove avec des panneaux équipés d'un système de suivi de la course du soleil, appelé tracker, qui fonctionne sur un axe de rotation Nord-Sud, pour optimiser la production d'énergie.



Le parc solaire de TIPER 3 à Louzy, près de Thouars, s'inscrit dans un projet global deux-sévrien de production d'énergies renouvelables.

Accompagner la mobilité électrique

La révolution de la voiture électrique est en marche. Les collectivités sont dans l'attente de solutions de recharge. En 2013, une collectivité deux-sévrienne sur trois est à la recherche d'informations sur la mobilité électrique. Dans l'offre globale qui leur est proposée, l'implantation d'un réseau de bornes de recharge est particulièrement demandée.

Suite à un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par l'ex-Région Poitou-Charentes, le SIEDS et SÉOLIS sont sélectionnés en février 2014 pour déployer des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides en Deux-Sèvres. Le SIEDS lance « AlterBase », le réseau de bornes électriques des Deux-Sèvres qui sera développé par SÉOLIS. Les premières bornes sont installées en 2015.

Au début de l'année 2016, le réseau est entièrement déployé, soit 100 bornes qui proposent aux utilisateurs l'accès à un point de recharge tous les 20 kilomètres. Ce maillage serré permet de sécuriser les déplacements dans tout le département. Il participe également à l'aménagement du territoire et à l'écomobilité.



Le jeudi 10 septembre 2015, à Chauray, Philippe Dutruc (à gauche), président du directoire de SÉOLIS, et Jacques Brossard (à sa gauche), président du SIEDS et maire de Chauray, inaugurent le réseau public de recharge électrique « AlterBase », en présence notamment de Jean-François Macaire, président de la Région Poitou-Charentes, et de Jérôme Gutton, préfet des Deux-Sèvres.



Le réseau « AlterBase » de bornes de recharge de véhicules électriques est déployé à partir de 2015.

Pour l'installation de ces bornes électriques, chaque commune peut bénéficier d'une subvention de 80 % du montant HT, qui comprend l'achat des bornes, leur pose et leur raccordement. C'est le SIEDS qui coordonne le financement en percevant les subventions de l'ex-Région et de l'ADEME, auxquelles il ajoute la sienne de 10 % ; il reverse l'ensemble de l'aide financière aux communes bénéficiaires. L'éligibilité aux aides est soumise néanmoins à la gratuité du stationnement des véhicules électriques pendant les deux années qui suivent la pose des bornes de recharge.

En 2019, dix nouvelles bornes de charge rapide (30 min) complètent le réseau « AlterBase ». Les 110 bornes sont toutes alimentées en électricité 100 % renouvelable. Le déploiement du réseau s'accompagne d'une démarche visant l'interopérabilité des abonnés des opérateurs nationaux et européens.

En 2016, le SIEDS acquiert son premier véhicule de service 100 % électrique.



Le barrage hydraulique du Haut Veyton en Isère a été construit en 1959. Il est la propriété du groupe Hydrocop dont un des actionnaires est SÉOLIS PROD.

Investissement dans l'hydroélectricité en partenariat

Le Groupe SIEDS maintient son cap stratégique en investissant dans l'hydroélectricité. Le premier projet, initié en 2012, est la construction de la centrale hydroélectrique Hydro'nov, à Sainte-Néomaye en Deux-Sèvres. Le chantier, porté par SÉOLIS PROD, demande trois ans d'études, puis sept mois de travaux en zone réglementée à proximité de la Sèvre Niortaise. L'installation, pleinement opérationnelle à partir de mars 2017, produit de l'électricité en utilisant la force hydraulique de la conduite d'eau provenant du barrage de la Touche Poupard. Avec une puissance installée de 200 kW, la centrale Hydro'nov produit 580 000 kWh par an, soit la consommation de 200 foyers.

En 2012, SÉOLIS PROD crée la société Sudhydro, spécialisée dans la production hydroélectrique. Ses partenaires sont six ELD réparties dans toute la France. La première centrale est acquise en 2014, près de Montauban, sur les rives du Tarn. D'une puissance installée de 3 MW, elle produit 10 GWh par an. En 2018, SÉOLIS PROD s'associe avec les actionnaires de Sudhydro pour créer la société Aqua 64, qui acquiert trois centrales hydroélectriques dans les Pyrénées-Atlantiques.

Après Sudhydro et Aqua 64, SÉOLIS PROD acquiert en 2018 dix-neuf centrales hydroélectriques dans les Alpes, au sein du groupe Hydrocop dont SÉOLIS PROD est un des actionnaires (14 en 2023). Quatrième producteur d'électricité en France, Hydrocop est né en 2011 du regroupement d'entreprises locales d'énergie voulant développer en collaboration des projets d'acquisition ou de construction d'installations hydroélectriques, dans le but d'assurer une partie de leur approvisionnement en électricité renouvelable. Avec ses 41 centrales en exploitation et ses 100 MW de puissance installée en 2023, Hydrocop peut produire jusqu'à 420 GWh par an.

Nonobstant deux années de forte sécheresse en 2022 et 2023, l'hydroélectricité reste toujours la deuxième source de production électrique (12 %), derrière le nucléaire (61 %) et devant l'éolien (11 %) et le solaire (4 %). Selon les chiffres de RTE, la production hydroélectrique a baissé de 35 % en juillet 2022 par rapport à juillet 2021.

LE GROUPE SIEDS DYNAMISE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN DEUX-SÈVRES (2021-2023)



Le 6 février 2021, le SIEDS et les entreprises SÉOLIS, GÉRÉDIS et SÉLIA font leur entrée sur les réseaux sociaux en publiant un post commun témoignant de la cohésion du Groupe SIEDS.

À la crise sanitaire succèdent les crises énergétique et inflationniste. Le Groupe SIEDS poursuit ses investissements dans les énergies renouvelables. En 2021, SÉOLIS Mobilités est créée pour développer la mobilité durable alors que GÉRÉDIS débute le déploiement du compteur « Linky » en Deux-Sèvres.

Le Groupe SIEDS a désormais intégré toute la chaîne de compétences qui lui permet de porter pleinement la transition énergétique afin de conduire un développement écoresponsable et concerté, toujours ancré dans le territoire.

La rénovation énergétique, une nouvelle priorité pour les communes

En 2020, le SIEDS et ses élus s'emparent de la question de la rénovation énergétique. Tout découle du décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire d'une superficie (ou cumul de surfaces) égale ou supérieure à 1 000 m². Cette réduction doit être, par rapport à 2010, de - 40 % en 2030, - 50 % en 2040 et - 60 % en 2050.

À la demande de ses adhérents, le SIEDS décide de passer à la vitesse supérieure et d'accompagner techniquement et financièrement ses membres en assurant la maîtrise d'ouvrage des audits énergétiques et en apportant des subventions pour faciliter le passage à l'acte.

La crise énergétique et la flambée des prix impactent fortement l'activité de GÉRÉDIS, le gestionnaire de réseau de distribution d'électricité des Deux-Sèvres, qui s'adapte en étant toujours plus innovant et responsable, à l'image du Groupe SIEDS.



Après avoir constitué un partenariat départemental avec les intercommunalités du département, le SIEDS devient lauréat de l'Appel à manifestation d'intérêt, lancé dans le cadre du programme ACTEE (Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique). Porté par la FNCCR dans le cadre du « décret tertiaire » du 23 juillet 2019, ce programme accompagne les collectivités pour mener à bien les projets de rénovation énergétique de leurs bâtiments. Il est cofinancé par le dispositif des Certificats d'économies d'énergies (CEE).

Le SIEDS crée un service d'ingénierie technique pour lequel un ingénieur et deux techniciens – tous thermiciens de formation – sont recrutés. Cette montée en compétence s'accompagne de moyens supplémentaires pour créer deux postes d'économistes de flux, des aides au financement d'audits énergétiques, de maîtrise d'œuvre et d'outils pour le suivi de consommation. Un important budget de 4,5 millions d'euros appuie notamment cette politique de rénovation énergétique qui va s'intensifier.

Le SIEDS poursuit ses efforts en mettant en place un service de proximité dédié pour assister les collectivités dans les travaux de rénovation énergétiques de leurs bâtiments publics et ainsi les faciliter. Par ces actions, le SIEDS va anticiper la crise énergétique qui va créer la surprise.

La crise énergétique change la donne

Au dernier trimestre 2021, la crise énergétique prend la suite de la crise pandémique. Face à la flambée des prix de l'énergie, le Groupe SIEDS s'adapte avec ses forces. En 2022, le marché de la fourniture d'énergie se trouve dans une situation de tension rare du fait du contexte exceptionnel de crise de l'énergie.

La guerre russo-ukrainienne et ses conséquences géopolitiques bouleversent les circuits d'approvisionnement, notamment en gaz naturel. Dans le même temps, la production du parc électro-nucléaire français touche un niveau historiquement bas en raison d'une combinaison de facteurs, dont certains n'étaient pas prévisibles. Quant à la production hydroélectrique, elle est contrariée par l'épisode extrêmement sévère de sécheresse rencontré en 2022 et poursuivi en 2023. Tous ces faits participent pleinement à la crise.

GÉRÉDIS, un acteur incontournable du territoire

Alors que GÉRÉDIS récupère l'ensemble de ses compétences en 2017, Sébastien Guindet succède à Nicolas Charpy à la direction générale, le 1^{er} novembre 2017. Sébastien Guindet est vice-président du syndicat des Entreprises locales de distribution. GÉRÉDIS, gestionnaire de réseau de distribution du Groupe SIEDS riche de 200 agents, est un acteur économique incontournable du territoire : il exploite, entretient, développe et sécurise le réseau ; il raccorde et dépanne les clients et relève les compteurs. Desservant 256 communes, exploitant 14 560 km de lignes électriques et gérant 17 postes sources HTB/HTA et près de 9 500 postes de transformation HTA/BT, il est aussi l'un des principaux investisseurs du département.

En 2023, GÉRÉDIS a inauguré deux nouveaux postes sources : au nord, à Saint-Aubin-du-Plain (90 000/20 000 volts) et, au sud, à Brioux-sur-Boutonne (225 000/20 000 volts). Ce dernier poste source, d'une puissance de transformation très importante, s'inscrit dans le programme d'investissement du Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3R EnR). Dans les dix ans à venir, quatre nouveaux postes sources seront mis en construction. GÉRÉDIS prépare également l'avenir pour accompagner les nouveaux usages comme la voiture électrique. Sobriété, flexibilité, digitalisation, réseaux intelligents sont autant d'actions-clés pour la transition énergétique, à laquelle le réseau électrique GÉRÉDIS contribue pleinement.



À partir de 2018, GÉRÉDIS surveille le réseau des lignes moyenne tension (20 000 volts) du département par des survols en hélicoptère équipés de la technologie Lidar ou *Light Detection and Ranging*, un appareil de télédétection (mesure de distance) par laser.

Le compteur « Linky » prépare la transition énergétique

Le déploiement du Linky est également l'une des principales actions de GÉRÉDIS depuis plusieurs années. En prévision du déploiement à grande échelle du compteur communicant, GÉRÉDIS lance en 2019 une politique de communication en direction des élus du département. Mais les débuts de l'installation de ce compteur remontent à dix ans avant.

En avril 2010, ERDF avait lancé l'expérimentation des premiers compteurs communicants, déjà appelés Linky : en zone urbaine, à Lyon, et en zone rurale, en Indre-et-Loire. L'année suivante, GÉRÉDIS et ses partenaires décident d'équiper 400 clients, résidant sur trois communes du territoire, avec des compteurs communicants répondant aux spécifications de l'opérateur national. Le système expérimental assure la relève et les interventions à distance sont effectuées depuis le centre opérationnel installé à Souché. Mais il faudra attendre la décision des pouvoirs publics et les modalités de financement pour que le compteur Linky soit déployé à l'échelle nationale.

En Deux-Sèvres, les premiers compteurs « Linky GÉRÉDIS » sont installés à partir d'avril 2021. Cette innovation permet aux clients d'accéder à leurs données de consommation, et ainsi de mieux appréhender les dépenses énergétiques de leur foyer. Pour le gestionnaire de réseau, les informations recueillies sont une source de premier ordre pour gérer le réseau et sa flexibilité.

À l'horizon 2026, 170 000 compteurs électriques Linky seront installés dans le département. Les anciens compteurs sont recyclés avec l'aide de sociétés locales d'insertion. Le 50 000^e compteur est posé le 25 janvier 2023. La pose du 80 000^e aura lieu fin 2023. Le déploiement de « Linky GÉRÉDIS » en Deux-Sèvres sera achevé, au plus tard, fin 2026. Linky est un outil stratégique pour la transition énergétique. Favorisant le développement des énergies renouvelables, de la mobilité électrique et de l'autoconsommation, il est fondamental dans le cadre d'une consommation électrique plus responsable et flexible.



Le stand du Groupe SIEDS au congrès des collectivités à Bocapole, à Bressuire, le 16 juin 2023. Le SIEDS est partenaire de ce congrès depuis la première édition de 2017.

Un nouveau centenaire pour une politique énergétique responsable

L'année 2023 marque les cent ans d'existence du SIEDS et ouvre un nouveau siècle de développement où la question de l'énergie est centrale dans le développement durable. Sobriété, énergies renouvelables, transition énergétique, efficacité et mix énergétique, biodiversité précisent un futur où les économies d'énergies seront au cœur des préoccupations de tous : élus, particuliers et entreprises.

Le 1^{er} février 2023, un nouveau directeur général des services du SIEDS entre en fonction : Mehdi Gheribi, un homme du Groupe. Entré chez SÉOLIS en 2008, cet ingénieur de formation a été très impliqué dans toutes les nouvelles activités, notamment lors de la création de SÉLIA en 2011, développant des relais de croissance, tel que le réseau « AlterBase », et s'engageant dans des projets d'ampleur comme le réseau de gaz naturel et la construction dans le département de trois stations GNV/BioGNV. Il succède à Philippe Batot, qui part en retraite.



Résolument engagé dans la sobriété et l'efficacité énergétique à la demande de ses adhérents, le SIEDS met en œuvre des programmes de subventions importants pour la rénovation énergétique des bâtiments publics du département (écoles, cantines, mairies, salles des fêtes, etc.). Dans le cadre de cette mission qui l'engage pour longtemps, le SIEDS acquiert une forte expertise en ingénierie et accélère une démarche d'accompagnement des communes et des intercommunalités.

En 2022, pour faire face à la crise énergétique, le SIEDS définit des actions d'accompagnement et de financement qui permettront à court et moyen terme d'agir sur la consommation d'énergie. Il crée plusieurs programmes d'audits, d'actions à gain rapide et de rénovation énergétique des bâtiments publics en collaboration avec l'État.



Mehdi Gheribi : l'expérience et l'expertise au service de l'action

Né le 2 février 1971 à Lille, cet ingénieur des mines en génie énergétique (Douai, 1990-1994) est d'abord assistant technique chez ELYO (pôle énergie de la Lyonnaise des Eaux), de 1996 à 2000. Il est ensuite agent ERDF Gironde, puis de la région Aquitaine, de 2000 à 2008.

En octobre 2008, il rejoint SÉOLIS au poste de directeur travaux réseaux et postes sources. Il occupe les fonctions de directeur commercial, de 2011 à 2019, puis de directeur général adjoint de SÉOLIS, de juillet 2019 à janvier 2023. Il est nommé directeur général des services du SIEDS, le 1^{er} février 2023, pour conduire une politique de développement.

PARTIE 4 1996-2023

Le SIEDS fait évoluer le SIGil qui développe de nombreux outils interactifs. En 2022, il fournit aux collectivités un dispositif pour pouvoir renseigner et suivre les étapes de rénovation énergétique des bâtiments publics, en lien avec le « décret tertiaire » du 23 juillet 2019.

Dans le cadre de la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, ou loi APER, destinée notamment aux collectivités territoriales, le SIGil propose un outil d'aide à la décision pour identifier les zones d'accélération des énergies renouvelables et met à disposition un cadastre solaire gratuit pour tous les Deux-Sévriens.

Le SIGil met également à disposition le Plan de corps de rue simplifié (PCRS), un fond de plan unique permettant de décrire l'environnement immédiat situé autour des réseaux sensibles et non sensibles afin de faciliter leur repérage et améliorer la sécurité des chantiers afférents. Performant et évolutif, le SIGil s'est imposé comme l'outil indispensable de planification et de gestion du territoire par les collectivités, notamment en matière de développement des EnR et plus globalement de transition énergétique.



Le SIGil propose de nombreux outils interactifs d'aide à la décision.

Depuis 2021, les projets nouveaux se multiplient, conduits par des équipes renforcées qui se renouvellent. Dans un contexte de crise énergétique sans précédent conjuguée à une envolée des prix de l'électricité, le SIEDS met en œuvre en 2023, avec le soutien de l'État, un programme ambitieux d'autoconsommation individuelle et collective en accompagnant et soutenant financièrement les collectivités du département. Pour cette mission, un ingénieur est recruté et un appel à projets est lancé vers ses membres (communes et EPCI). La transition énergétique dans les Deux-Sèvres est sur la bonne voie, portée par les femmes et les hommes du Groupe SIEDS.

En 2023, le Groupe SIEDS détient, en propre ou en participation, 288 centrales de production en énergies renouvelables qui ont fourni, en 2022, 290 GWh, répartis ainsi :

- 186 GWh pour l'éolien (part dans le mix énergétique 64 %) ;
- 66 GWh pour le photovoltaïque (23 %) ;
- 26 GWh pour l'hydraulique (9 %) ;
- 12 GWh pour la méthanisation et la cogénération (4 %).

Depuis 2022, le SIEDS développe des programmes d'audits et de soutien à l'investissement dans le cadre de la politique de rénovation énergétique des bâtiments publics.



Les agents du SIEDS dans leur futur bâtiment sur le site de l'avenue de Paris, à Niort. Fin 2023, le Groupe SIEDS recense 430 agents dont 30 pour le SIEDS.

Le Groupe SIEDS, piloté par le Syndicat - propriété des collectivités membres -, doit apporter des solutions aux problématiques énergétiques, plus que jamais d'actualité. Au-delà de sa mission historique de service public de fournir et distribuer l'électricité aux habitants et aux acteurs économiques deux-sévriens, il poursuit ses réflexions et ses investissements dans les énergies renouvelables et le mix énergétique et doit proposer des solutions adaptées et agiles de politique environnementale et de bifurcation vers d'autres modèles de développement plus sobres et locaux.

Doté de compétences larges, le Groupe SIEDS prépare l'avenir dans les EnR, les réseaux intelligents, l'efficacité énergétique, la production décentralisée, le stockage d'énergie, etc. Ses équipes élaborent et mettent en œuvre une économie soutenable. Leur mission est de répondre à l'immense défi de la transition énergétique. Expert technique et investisseur de premier ordre sur le territoire, le Groupe SIEDS est depuis un siècle l'un des acteurs majeurs et incontournables de l'histoire et de l'aménagement des Deux-Sèvres.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos de Roland Motard, président du SIEDS - p. 5
Préface de Philippe Mouiller, sénateur des Deux-Sèvres - p. 7

PARTIE 1 - ÉLECTRIFIER LES CAMPAGNES : UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (1923-1945) - p. 8

Les prémices de l'électrification en Deux-Sèvres - p. 10

- La « fée électricité » se fait attendre en Deux-Sèvres - Des lois favorables au pouvoir communal - Niort s'électrifie à partir de 1899
- Des concessionnaires privés dans les villes et des campagnes oubliées - Un département rural en mutation qui compte sur l'électricité - L'impact de la guerre

Le SIEDS est créé en 1923, sa Régie en 1927 - p. 16

- Au lendemain de la guerre, un retard pénalisant - La double volonté des maires ruraux et du conseil général - L'avènement du SIEDS
- Émile Marot, personnalité des Deux-Sèvres, premier président du SIEDS - Premiers contrats passés avec des fournisseurs d'énergie
- L'insuffisance du privé et la crise économique conduisent le SIEDS à revoir son modèle - Discussions âpres et démission du président
- La régie d'exploitation du SIEDS est enfin fondée - Installation et ambitions

Des belles années d'essor (1928-1932) aux années de crise (1933-1939) - p. 22

- Louis Frère et Francis Rumilly, deux présidents, deux périodes contrastées - Premier essor territorial : l'exemple du bourg d'Amailloux
- 1928-1932 : lancement de six programmes de travaux - Embauches et développement territorial - Un retournement économique brutal
- L'effervescence de 1936 et ses conséquences - Changement de statut pour la Régie (1938) - Le SIEDS crée son service commercial (1939)

La guerre stoppe les investissements, l'Occupation relance les consommations - p. 28

- S'adapter aux pénuries et restrictions - Politique sociale et entraides - L'électricité à la rescousse des moissons
- Répondre aux demandes individuelles et industrielles - Modernisation de la comptabilité et mise en place d'une délégation spéciale
- Un bilan général positif malgré la pénurie - À la Libération, prendre un nouveau départ

Cartographie - Le réseau électrique des Deux-Sèvres en 1930 avec les zones d'alimentation dévolues aux sociétés concessionnaires - p. 20

PARTIE 2 - PARACHEVER L'ÉLECTRIFICATION RURALE ET MODERNISER LES RÉSEAUX (1946-1974) - p. 34

Gestion des pénuries et lente reprise (1946-1950) - p. 36

- Un redémarrage long et lent - Yvon Coudé de Foresto, un président d'envergure nationale - La question de la nationalisation de l'électricité
- La Régie du SIEDS conserve son statut - De nouvelles compétences étendues au gaz et à l'eau - Le financement de l'électrification rurale

Essor des consommations et renforcement des réseaux (1951-1965) - p. 42

- Achever l'électrification des campagnes n'est pas de tout repos - Le SIEDS se structure et informe la population - Les grandes années de la publicité pédagogique - Des hameaux et des écarts qui consomment moins - 99 % du territoire syndical électrifié en 1961 - Les Deux-Sèvres en pleine révolution industrielle - Péréquation tarifaire et relations avec EDF - Le SIEDS et sa Régie participent à la création de l'ANROC

S'adapter à la forte hausse des consommations (1966-1974) - p. 48

- Émile Naslin (1870-1975), vice-président du SIEDS pendant 48 ans - Un nouveau président à la tête du Syndicat et de sa Régie
- Un programme spécial d'équipement et de renforcement des réseaux à financer - Comment équilibrer la gestion ? - Toujours plus de dessertes et de demandes de chauffage électrique - Triplement des consommations et question démographique - 1974, année de transition

Cartographie - L'électrification des campagnes par département en 1946 - p. 38

PARTIE 3 - INVESTIR TOUJOURS ET ADAPTER LES STRUCTURES (1975-1995) - p. 56

Mise à l'épreuve et actions nouvelles (1975-1985) - p. 58

- Les marges en baisse n'affectent pas les investissements - Le bras de fer avec EDF - Une réponse énergique à la crise énergétique
- Les premiers pas de la communication - L'essor du chauffage électrique domestique se poursuit - Une demande industrielle en hausse constante - Plus de puissance pour l'agriculture - La modernisation par l'informatique - La qualité de service, nouvel enjeu
- Évolution administrative et technique - De nouveaux tarifs plus adaptés

Poursuite des investissements et renforcement des réseaux (1986-1995) - p. 66

- Investir pour moderniser et effacer les réseaux - La personnalité morale est attribuée à la Régie - Jean Dumont, nouveau président du SIEDS
- Coup de frein économique et TVA à la hausse - Communication et radiocommunication - L'ambition de l'eau - Une SEML en mal de partenaires
- La stratégie de l'autoproduction - Le rapport Mandil alerte - Un autre rapport qui tombe à point nommé

PARTIE 4 - LE GROUPE SIEDS SE STRUCTURE POUR PORTER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (1996-2023) - p. 74

Adaptation et crise de croissance (1996-2005) - p. 76

- Un nouveau président pour un tournant historique - Évolution des structures et des compétences - Toujours investir malgré un contexte de stagnation démographique - Le SIGil, un service public de proximité pionnier, devenu modèle - Face aux tempêtes de décembre 1999, une Régie exemplaire
- Effacement des réseaux, charte paysagère et qualité électrique - Le marché libre de l'électricité est entériné par la loi en 2000
- Le SIEDS se tient prêt à toute éventualité - Ouest-Énergie : préparer l'ouverture des marchés de l'énergie - Turbulences et grève dure
- Retour à la normale - Premières réflexions sur les énergies renouvelables - Photo instantanée à fin 2005

Stratégie et structuration (2006-2011) - p. 90

- L'union fait la force ! - La fusion avorte - Création de SÉOLIS et GÉRÉDIS - Changement de nom et essor de la fonction communication
- L'offre « éclairage public » séduit les communes - Coup d'envoi pour l'éolien - Création de la Régie 3D ENERGIES - 2010, une année énergétique

Montée en puissance du Groupe SIEDS dans les énergies renouvelables (2012-2020) - p. 100

- Un nouveau DGS pour une politique d'envergure - Une nouvelle identité visuelle pour les 90 ans du SIEDS - SÉLIA démontre rapidement son efficacité
- Réseaux de gaz naturel pour les entreprises - Communication pédagogique - Les énergies renouvelables expliquées aux enfants
- 3D ENERGIES, pour un développement durable diversifié - Promouvoir les énergies renouvelables en Deux-Sèvres - L'éolien a le vent en poupe
- Le photovoltaïque, en pleine lumière - Accompagner la mobilité électrique - Investissement dans l'hydroélectricité en partenariat
- Méthanisation et biogaz, un enjeu des années à venir - 2019 et 2020, années charnières - Covid-19, télétravail et nouveau président

Le Groupe SIEDS dynamise la transition énergétique en Deux-Sèvres (2021-2023) - p. 112

- La rénovation énergétique, une nouvelle priorité pour les communes - La crise énergétique change la donne - SÉOLIS sur tous les fronts
- 3D ENERGIES et Séolis PROD poursuivent leurs investissements - SÉOLIS Mobilités, une filiale pour développer la mobilité durable
- GÉRÉDIS, un acteur incontournable du territoire - Le compteur « Linky » prépare la transition énergétique
- Un nouveau centenaire pour une politique énergétique responsable

Annexes - p. 122

Bibliographie générale, sources et entretiens - p. 124

Remerciements - p. 128

REMERCIEMENTS

Arnaud Berthonnet remercie Roland Motard, président du SIEDS, et Mehdi Gheribi, directeur général des services du SIEDS, ainsi que les membres du comité de relecture du livre : Magdalena Arnaud, Nadine Bertin, Patricia Caramigeas, Isabelle Donyo, Caroline Lagarde, Carole Laverré, Claude Boisson, Charles-Antoine Chavier et Stephen Donyo.

Merci à tous ceux et toutes celles qui ont été interviewés et qui ont bien voulu fournir de la documentation et de l'iconographie pour la réalisation de ce livre : anciens présidents et directeurs généraux, grands témoins et acteurs notamment.

Remerciements à Laurent Delenne des archives départementales des Deux-Sèvres et à Julien Landelle, archiviste itinérant. Remerciements particuliers à Magdalena Arnaud et Isabelle Donyo pour leur collaboration efficace.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Les documents iconographiques illustrant cet ouvrage proviennent des fonds du Groupe SIEDS, des archives départementales des Deux-Sèvres, des archives historiques du Crédit Agricole SA et d'InSiglo.

AUTEUR

Arnaud Berthonnet est docteur en histoire économique et sociale de l'université Paris Sorbonne. Historien d'entreprises (1994) et fondateur-gérant d'InSiglo (2004), il a enseigné à l'université Paris Dauphine-PSL et au CNAM.

Direction artistique, maquette et illustrations : Nathalie Sanchez

Secrétariat de rédaction et suivi de l'édition : Sylvie Gousset

Relecture et correction : Isabelle Peyron

Impression : Imprimerie Decombat (France)



Arnaud Berthonnet et Sylvie Gousset ont créé en 2004 la société InSiglo, à la fois agence de communication historique et éditeur, qui conjugue recherches historiques et techniques de communication pour concevoir et réaliser des outils ciblant de multiples publics.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays. En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement la présente publication, sur quelque support que ce soit, sans autorisation de l'auteur, de l'éditeur, du SIEDS ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

© 2023 InSiglo Éditeur, Rueil-Malmaison
Dépôt légal : décembre 2023
ISBN : 979-10-92796-26-1
Imprimé en France



5, rue Crevel Duval,
92500 Rueil-Malmaison
www.insiglo-histoiredentreprise.com
insiglo@wanadoo.fr



Le SIEDS, créé en 1923, est issu de la volonté du conseil général des Deux-Sèvres de promouvoir le développement de l'électricité en milieu rural. À cette époque, l'industrie électrique relevait des seules entreprises privées : soucieuses de rentabilité, celles-ci limitaient leurs investissements aux villes. C'est le SIEDS et, à partir de 1927, sa Régie qui vont conduire seuls l'immense chantier de l'électrification rurale du département, achevé dans les années 1960. Ce livre retrace cent ans d'action au service de l'intérêt général, où modernisation et investissements vont de pair avec adaptation et ambition énergétique.

Aujourd'hui, le SIEDS est toujours l'autorité organisatrice du service public de l'électricité des Deux-Sèvres. C'est un véritable groupe intégré, avec un gestionnaire de réseau de distribution (GÉRÉDIS) et un fournisseur d'énergies au tarif réglementé (SÉOLIS), ce qui le distingue de la plupart des syndicats départementaux d'énergies. Il dessert près de 160 000 points de livraison sur 256 communes et 8 intercommunalités. Depuis vingt ans, le Groupe SIEDS s'est engagé résolument dans le développement des énergies renouvelables, pour accompagner, soutenir et accélérer une transition énergétique locale, équilibrée et respectueuse du territoire.

SIÉDS | 100^{ANS}
Fédérateur d'énergies **depuis 1923**



28 € TTC
ISBN : 979-10-92796-26-1

